

LE LONGICHAMPAIN

Votre magazine d'informations • Longchamps 27150

Année
2022



Le mot du Maire



Chères Longichampaines, chers Longichampains,

Voltaire disait : « Une bonne année répare le dommage des deux mauvaises. ». Malgré cette crise, nous avons travaillé d'arrache-pied pour que les projets communaux puissent être entrepris.

Vous en avez déjà vu les prémices : tous les câbles pour accueillir la fibre dans le village sont déployés : le maillage est bientôt terminé. Pour la mise en service, il faudra patienter jusqu'en fin d'année. Notre politique numérique et de communication a été reconnue en ayant obtenu un 4ème @. L'enfouissement de la rue de Mainneville est terminé et les derniers poteaux seront enlevés en septembre. La création de l'éclairage public au lotissement du four à chaux a été effectuée. Ces poteaux sont équipés de led et sont autonomes. L'inauguration de notre superbe jardin d'activités a été réalisée. Merci à vous de vous être déplacés en nombre pour découvrir et profiter de ce nouvel équipement de divertissement, ouvert à tous.

Les entrepreneurs pour la rénovation de la mairie et l'extension des salles de classe, qui seront partagés avec les services périscolaires et extrascolaires, vont être choisis dès le mois d'octobre, les travaux vont commencer dès cette fin d'année.

Le parc photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes sera installé dès les vacances de la Toussaint. Bref, la crise ne nous arrête pas dans nos intentions, et notre motivation est restée identique à celle du début de mandat.

Prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Nicolas LAINÉ

Maire, Président du SIVOS
Vice-Président du Vexin Normand



■ LES ACTUS... RÉTROSPECTIVES !



LONGCHAMPS



village internet
@ @ @ @
2022



■ NOS ÉCOLES

Un peu plus de 150 élèves sont inscrits, de la petite section au CM2.

Notre école a bénéficié de l'ouverture d'une troisième classe, en maternelle, nous avons accueilli avec plaisir la nouvelle enseignante dans notre équipe : Mme ABEL, résidente de Longchamps. Cette année a été placée sous le thème des projets. Multiples actions ont été réalisées. Des activités pédagogiques et/ou ludiques ont été mises en place amenant les enfants jusqu'à l'arboretum des Bordins pour participer au festival des musiques du Monde, à participer brillamment au Comice agricole ou encore à de nombreuses activités physiques organisées avec des fédérations et des clubs (rugby, escrime, vélo...). D'autres « aventures » attendent nos élèves autour de nouveaux projets dès la rentrée.

■ L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le SIVOS de Morgny/Longchamps s'engage aux côtés des équipes enseignantes pour prendre part pleinement à la réussite des élèves. En plus de moyens financiers conséquents et de locaux adaptés, cette année, les équipes du SIVOS sous la direction de Madame DONARD ont organisé de nombreux projets, sur les temps des matins, des pauses méridiennes (les midis) et les soirs. Qu'elles en soient ici remerciées, ainsi que de leur investissement entier.

En partenariat avec l'Etat et l'Académie de Normandie, les équipes du SIVOS ont mis en place les petits déjeuners. Ils sont variés et permettent la découverte des saveurs, complémentaires au repas de la cantine. Les enfants ont vraiment pu apprécier ce temps de convivialité, qui leur permettent également d'équilibrer leur alimentation, tout en les aidant en terme de concentration à tenir leur journée.

En partenariat avec le **centre socioculturel** labellisé **espace de vie sociale** par la CAF de l'Eure, il est mis en place également du soutien scolaire gratuit aux familles. Ces séances assurées par la coordinatrice du CSC EVS de Longchamps permettent aux enfants de faire leurs devoirs. Ce travail est effectué dans une logique de soutien à la fonction parentale qui positionne les parents comme partenaires de notre action éducative.

■ ACCUEIL DE LOISIR DES MERCREDIS : du nouveau...

En partenariat avec la Communauté de communes du Vexin Normand, l'accueil de loisir primaire des mercredis se déroulera à Longchamps. Ce centre est encadré par nos animatrices Claire et Héléna, et dirigé par Lise. Soyez assurés que vos enfants auront des activités variées proposées en lien avec des thématiques. L'accueil des maternels se fera à Étrépany.



■ LES NUMÉROS UTILES...

PERMANENCE HEBDOMADAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LONGCHAMPS (27150)
MENTION : EN CAS D'ABSENCE CONTACTER SVP ET IMPÉRATIVEMENT LE MAIRE OU UN ADJOINT

PÉRIODE	PRÉNOM, NOM, ADRESSE ET NMR DE TPH	FONCTION M = Maire A = Adjoint CM = Conseiller Municipal
Du 15/08/2022 au 22/08/2022	Éric LENOIR, rue du Prieuré 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.84.71.09.35	1 ^{er} Adjoint
Du 22/08/2022 au 29/08/2022	Corinne CHARRIER, 128 route de Nojeon 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.80.27.83.35	CM
Du 29/08/2022 au 05/09/2022	Julien CHAUMONT, 161 route de Frileuse, La Belle Lande 27150 LONGCHAMPS, Tph : 07.71.00.70.96	CM
Du 05/09/2022 au 12/09/2022	Lionel AJASSE, 180 route de Nojeon, La Belle Lande 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.99.39.47.72	CM
Du 12/09/2022 au 19/09/2022	David HAUWEL, 3 impasse du four à chaux 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.80.05.92.55	CM
Du 19/09/2022 au 26/09/2022	Sandrine FORTIER, 114 bis rue de la Mairie 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.24.23.08.78	CM
Du 26/09/2022 au 03/10/2022	Marilyn LENOIR, rue du Prieuré 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.79.20.39.41	CM
Du 03/10/2022 au 10/10/2022	Charles QUILLET, 69 rue Bourgerue 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.89.90.80.50	CM
Du 10/10/2022 au 17/10/2022	Estelle POITTEVIN, 183 rue du Gros Chêne, La Belle Lande 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.87.30.42.67	CM
Du 17/10/2022 au 24/10/2022	Sophie CAUDRON, 82 rue Bourgerue 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.72.96.64.93	CM
Du 24/10/2022 au 31/10/2022	Luc LE GROS, 76 rue Bourgerue 27150 LONGCHAMPS, Tph : 07.71.20.92.45	CM
Du 31/10/2022 au 07/11/2022	Nicolas LAINÉ, 68 rue Bourgerue 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.87.46.58.64	Maire
Du 07/11/2022 au 14/11/2022	Aurélien RETROU, 194 bis rue du Gros Chêne 27150 LONGCHAMPS, Tph : 06.63.79.31.64	2 ^{ème} Adjointe



Rats, Frelons, Guêpes



■ TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS...les dernières réalisations

La commune mise sur un éclairage à Led

L'éclairage de la commune s'adapte pour répondre aux nombreux besoins de consommation d'électricité, particulièrement en été, et joue sa carte écoresponsable en misant sur le Led.

Le réseau d'éclairage public « était très fatigué. Pour l'ensemble de nos projets prévus cette année, le conseil s'est adressé au Syndicat d'électricité et de gaz de l'Eure (SIEGE 27), qui a pour missions principales le contrôle et le développement du réseau électrique de près de 99 % des communes du département, les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPEE », précise le maire, Nicolas LAINÉ.

Cet éclairage basse consommation permettra de réduire la consommation d'environ 40 %. De plus, à la rentrée de septembre, les derniers poteaux présents rue de Mainneville seront enlevés .

Il est à rappeler que l'intensité lumineuse variera selon la nécessité et les horaires.



■ NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX & L'ÉGLISE

À Longchamps, tous les bâtiments communaux ainsi que l'Église ont bénéficié d'un plan de mise aux normes. La municipalité a lancé une vaste opération sur plusieurs bâtiments communaux, afin de les remettre aux normes en matière d'accessibilité, d'électricité et de défense incendie.

Ainsi, la salle des fêtes, le bâtiment de la mairie, l'école, l'arsenal ont reçu les travaux nécessaires. L'Église et l'arsenal ont connu un renfort en électricité.

Ces travaux se sont faits sur fond propre, en utilisant une partie de l'excédent de fonctionnement réalisé en fin d'année dernière.



Co2

Capteurs de CO2 dans les classes, dans quel objectif ?

La lutte contre la transmission du SRAS-CoV2 nécessite une mise en place très rigoureuse des protocoles sanitaires et des gestes barrières. A ce titre, la maîtrise du renouvellement de l'air dans les écoles et les établissements scolaires implique, dans chaque salle de classe, de procéder à une aération très régulière en l'absence de ventilation mécanique.

Des capteurs de CO2 permettent de vérifier que le renouvellement de l'air est bien effectué et, à défaut, qu'il est nécessaire de prendre des mesures correctrices.

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) a recommandé, dans une fiche « repères » mise en ligne par le Haut conseil de la santé publique, l'utilisation de capteurs de CO2 pour déterminer la fréquence et la durée d'aération nécessaire dans chaque local ou contrôler le bon fonctionnement de la ventilation mécanique.

Il existe ainsi une forte incitation à réaliser des campagnes de mesure du CO2 à l'aide de capteurs mobiles. Ces tests permettent de définir, dans différents locaux (salles de classe, cantine...) les pratiques et actions les plus pertinentes en matière d'aération.

À Longchamps, nous avons réalisé ces tests, qui permettaient de souligner que la qualité de l'air était correcte aux vues de l'aération naturelle prodiguée et le niveau de performance des bâtiments liés à leur entretien régulier.

Les élus ont décidé d'aller un peu plus loin en installant dans chaque classe des capteurs pour améliorer encore ce résultat. La municipalité a déposé un dossier de demande de financement, qui a été retenu à 80%.



■ LABEL ANBDD

Nous avons répondu à un dossier de renouvellement de candidature pour continuer et renforcer notre engagement dans la préservation et la reconquête de biodiversité auprès de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD).

Notre projet a été retenu et nous avons obtenu le label de « Territoire Engagé pour la Nature ». Nous allons donc mettre un point d'orgue à « renaturer » nos espaces...

Nous envisageons de replanter sur notre carrière communale, pour qu'elle devienne un véritable îlot de biodiversité et deviendra à court terme une aire terrestre éducative.

Nous orientons les travaux de voirie de la rue de Mainneville avec un sol enherbé favorisant ainsi l'écoulement des eaux pluviales, accompagné des ouvrages nécessaires.

Notre cahier des charges pour la construction de l'extension future de nos locaux prévoit la récupération des eaux de pluies et une cour d'école végétalisée. La rénovation de la mairie prévoit un gain énergétique de 25% à minima et une aération naturelle.

Pour le terrain de l'ancien corps de ferme, situé rue de la mairie, nous souhaitons le préserver et l'embellir en redessinant avec le promoteur retenu, un lotissement à haute valeur ajoutée en terme d'écologie.... Nous réfléchissons également à fleurir notre village en privilégiant les plantes vivaces.



■ POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Améliorer son habitat :

La fin du démarchage téléphonique pour les travaux d'amélioration thermique de l'habitat... Depuis le 24 juillet 2020, la loi interdit le démarchage téléphonique qui a pour objet les travaux d'amélioration thermique ou de production d'énergie renouvelable.

Les dispositifs d'aides financières aux particuliers sont nombreux :

- Aides de l'Agence **NA**tionale de l'**H**abitat (ANAH) et MaPrimeRénov'
- Aides des collectivités locales
- Aides d'Action Logement
- Aides de la CAF et de la MSA
- Crédit d'impôt
- Eco-PTZ
- Dispositifs à 1 €

Comment identifier celles qui sont appropriées à votre situation ? Comment faire votre demande ? Adressez-vous à SOLIHA.

**PERMANENCES
INFO → ÉNERGIE**

- RÉDUIRE VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE
- GAGNER EN CONFORT DANS VOTRE MAISON
- ISOLER VOTRE LOGEMENT
- AMÉLIORER VOTRE CHAUFFAGE
- FAIRE CONSTRUIRE UNE MAISON BBC

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
NORMANDIE SEINE

avec **France Rénov'**

L'espace FAIRE
Devient
Espace France Rénov' !

A
B
C
D
E
F
G

Des spécialistes à vos côtés pour des conseils gratuits, neutres et indépendants pour économiser l'énergie

SUR rendez-vous au 02 32 39 89 99 ou par mail à eie27@solihha.fr

À ÉTRÉPAGNY, les 1^{ers} lundis des mois impairs, de 14h à 16h, au 3 rue Maison de Vatimesnil. Prochaines dates : 03/01 → 7/03 → 2/05 → 4/07 → 5/09 → 7/11/2022.
À GISORS, les 1^{ers} jeudis des mois pairs, de 10h à 12h, au 5 rue Albert Leroy. Prochaines dates : 03/02 → 7/04 → 2/06 → 6/10 → 1/12/2022

Communauté de communes du Vexin Normand
Direction de l'environnement
3 rue Maison de Vatimesnil
27150 ÉTRÉPAGNY
02.32.27.80.35 - www.cdc-vexin-normand.fr

**AMÉLIORATION DE
L'HABITAT**
(OPAH 2019 – 2022)

DES SUBVENTIONS POUR VOS
TRAVAUX
UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

RENSEIGNEZ-VOUS

SANS RENDEZ-VOUS
plus d'informations
au 02 32 27 80 35
nelly-minette@ccvexin-normand.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
NORMANDIE SEINE
02 32 39 84 00
contact27@solihha.fr
www.solihha-normandie-seine.fr

Permanences à GISORS
5 rue Albert Leroy
1^{er} lundi du mois de 10h à 12h
3^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h

Permanences à ÉTRÉPAGNY
3 rue Maison de Vatimesnil
2^{ème} mardi du mois de 10h à 12h
4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h

Direction de l'Environnement
3 rue Maison de Vatimesnil
27150 ÉTRÉPAGNY
02 32 27 80 35
www.cdc-vexin-normand.fr



■ LA SANTÉ DANS NOTRE COMMUNE

Les élus municipaux souhaitent contribuer au renfort de la prévention dans le village. Dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en œuvre :

Mutuelle de village

Depuis fin 2020, nous avons choisi en partenariat avec la **MOAT** de l'Oise de mettre en place une "mutuelle communale". L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire et une aide pour avoir une mutuelle.

Contact et renseignements auprès de : **Mme VERMEULEN - 06 86 57 22 53**

Le Mammobile

Nous avons reçu « Le Mammobile » durant 2 jours courant juin. Ce dernier est un cabinet de radiologie aménagé dans un camion pour réaliser les mammographies dans le cadre du Dépistage Organisé du Cancer du Sein. Son objectif est de permettre à des femmes éloignées des centres de radiologie de pouvoir accéder plus facilement à ce dépistage. Il est, pour cela, équipé d'une salle d'attente, d'une salle de mammographie, ainsi que d'une salle d'examen.

À l'intérieur, une équipe médicale attend les patientes. Un radiologue procède à une mammographie pour une première lecture avant de faire d'autres examens avec l'échographe. Avec nos partenaires, nous avons constaté que le dépistage en zone rurale est assez faible. Prendre un rendez-vous peut prendre plusieurs mois et les femmes sont parfois très éloignées des centres de santé.

« La réussite du projet tient à l'adhésion des femmes, ça permettra d'apporter des preuves de l'efficacité du Mammobile. Il faut encourager le dépistage. » souligne Nicolas LAINÉ, Maire.

Ateliers de sport

L'Association Alliance Loisir met en place des ateliers de prévention- promotion de la santé par la pratique d'activités physiques adaptées. À Longchamps, vous pouvez vous inscrire toute l'année sur les créneaux du mercredi de 10h à 11h, ou encore le mercredi de 18h30 à 19h30. Alliance Loisir est une association reconnue par les autorités et l'accès à une activité est ainsi facilité ainsi que la prescription du « Sport santé sur ordonnance ». Vous pouvez retrouver d'autres séances de sport sur la commune via le CSC (Fitness, marche nordique, course à pied, danse de salon) ou le club de gym sénior (Gymnastique volontaire)



Salle de remise en forme : ouverture dès septembre

Depuis quelques années, la commune par l'intermédiaire des associations propose une offre de cours et de séances de sport, ouverts à tous les niveaux, et à tous les âges. Dans un cadre de « prévention-promotion » de la santé des habitants du territoire, la commune a répondu en avril dernier à un Appel à Projet (AAP) de la Communauté de communes du Vexin Normand. En effet, cette dernière sur projet proposait d'équiper un porteur de projet d'appareils et d'équipements sportifs dignes d'une salle de sport.

Notre commune en partenariat avec la commune des Thilliers-en-Vexin a proposé le concept d'ouverture d'une salle de remise en forme. Les deux communes se sont dotées d'une salle de remise en forme, au sein de l'ancienne école des Thilliers-en-Vexin dont elles assurent la gestion . Une salle réservée aux personnes souhaitant se détendre, se divertir, s'accorder un moment de répit et de plaisir, ou souhaitant perdre du poids, se remettre à faire de l'exercice, ou tout simplement être en groupe...tout en étant accompagné et encadré par un éducateur sportif, formé.

Cette salle équipée de 7 appareils de fitness de haute qualité, ouvrira dès le mois de septembre pour la saison 2022-2023, les mardis et/ou jeudis aux horaires suivants :

- De 18h00 à 19h00, sous la forme de « séance de coaching »,
- De 19h00 à 20h00, en « cours collectifs ».

Bien évidemment, des jours et des créneaux horaires supplémentaires pourront être mis en place selon les besoins et les attentes des futurs pratiquant.e.s.

Pour tout renseignement ou toute inscription à la salle de remise en forme, veuillez-vous rapprocher de Monsieur LAINÉ Nicolas :

nicolas.laine27@gmail.com ou au 06 87 46 58 64

La campagne d'abonnement 2022-2023 débutera le 13 septembre 2022.



■ LA MOBILITÉ DURABLE

Une Mobilité Durable "sur mesure" construite avec les habitants

Et si pour développer la mobilité durable et changer les habitudes de transport, les pouvoirs publics s'appuyaient davantage sur l'échelle des communes et sur la participation des habitants ?

La commune a servi de laboratoire durant ce mois de juillet dans le cadre d'une expérience pour développer la mobilité durable avec la participation des jeunes envers les habitants. C'est l'hypothèse que nous avons tenté d'explorer avec les services de Jeunesse et Sports, et financé dans le cadre de « L'Année Européenne de la Jeunesse 2022 ». Cette opération a été menée en collaboration avec l'équipe municipale à travers un projet dit de « recherche action » lancé dès le mois de juin.

Cette expérimentation visait à construire en partenariat avec la population la transition vers des mobilités moins émettrices afin de réduire la trop grande dépendance d'un territoire à l'automobile individuelle, améliorer la qualité de vie des citoyens et lutter contre l'exclusion sociale.

Longchamps engagé de longue date

Depuis quelques années, à Longchamps, nous expérimentons les semaines de pédibus-vélobus : cette année, 60% des familles ont joué le jeu, soit en amenant les enfants à pied, en utilisant mieux le transport scolaire, ou encore le covoiturage. Grâce à l'investissement de bénévoles des lignes de vélobus ont pu être organisées. Ce résultat est très important pour répondre aux enjeux environnementaux.

Pour compléter notre approche, et dans une moindre mesure dans le domaine de la mobilité au sein de la commune, 4 jeunes adolescents ont aux côtés de la mairie, fait du porte à porte pour renseigner un questionnaire ciblant les besoins de la population en la matière de mobilité.

L'ambition du projet est donc d'inscrire la question de la mobilité dans la continuité des actions déjà engagées. À ce titre, ces mêmes jeunes, ont apporté l'idée d'organiser des alternatives en créant des sorties vélo, tous les mercredis soir. Il en ressort que 20 personnes ont participé à ces sorties.

Ces circuits vont maintenant faire partie d'un livret à venir chercher en mairie et seront aussi prochainement inscrits sur l'application Décathlon.



■ LA MOBILITÉ DURABLE

Durant ce mois de juillet, une « vélo école » s'est ouverte.

Lors d'une après-midi, 20 personnes ont pu bénéficier de conseil pour l'entretien de leur vélo, les jeunes ont pu découvrir et s'essayer à des parcours de motricité pour affiner leur apprentissage.

Les personnes présentes ont pu utiliser la nouvelle station de réparation/gonflage vélo.

Une grande balade familiale a été organisée également en ce 24 juillet. 15 personnes sont parties en balade sur les routes pour découvrir les villages environnants et ont pu pique-niquer à Martagny. Pause bien méritée après 15 kilomètres de balade. Les participant.e.s ont pu aussi découvrir l'exposition de l'Association Vision d' Ailleurs faisant la part belle à la photographie grâce à un travail de photographes internationaux reconnus.

Partir des besoins des habitants

L'innovation sociale de ce projet consiste à construire des solutions alternatives à la voiture individuelle à partir des besoins réels des habitants. Ces besoins ont pu être formulés explicitement et implicitement à travers une enquête comportant quelques questions.

Grâce à celle-ci, nous avons identifié, quantifié et qualifié les conditions de mobilité à Longchamps, les habitudes de déplacement selon les activités, la sociologie des répondants, les difficultés et les envies à cet égard.

Nous avons établi un bilan statistique, mais aussi un panorama qualitatif sur différents aspects, par exemple concernant l'attachement à la voiture, la connaissance et l'utilisation des nouvelles solutions de mobilité (vélo en libre-service, covoiturage, télétravail...) ou encore sur les difficultés financières, pratiques, physiques, psychologiques que les personnes pouvaient rencontrer dans leurs trajets quotidiens.

Construire avec les habitants

La co-construction de solutions a été initiée et ainsi nous allons d'une part mieux communiquer sur les services proposés par la Communauté de communes du Vexin Normand en la matière et d'autre part, mettre en place un service e-location de vélo à assistance électrique.



■ LA MOBILITÉ DURABLE

Ces sujets, regroupés en deux enjeux pour le territoire - développer les modes actifs pour les déplacements de proximité et mettre l'accent sur la mobilité inclusive et solidaire - concernent essentiellement les mobilités quotidiennes de proximité :

- Le développement du vélo, avec un enjeu de sécurité des déplacements dans la commune,
- La congestion et la sécurité des déplacements à pied et en vélo aux abords de l'école,
- L'échange de services de mobilité pour réduire le nombre de trajets individuels au sein d'une communauté identifiée,
- Développer une mobilité quotidienne bas carbone.

Grâce à cette démarche, qui a sensibilisé les élus, les enjeux de mobilité ont été intégrés dans le projet de transition écologique et sociale de Longchamps pour la mandature 2020-2026.

Un projet de mobilité quotidienne bas carbone sera en cours de développement dès la rentrée avec l'objectif d'apporter une réponse systémique (et non pas une solution unique) partant des besoins exprimés par les habitants.

Création d'un arrêt "Pedibus"

Depuis le 1er janvier 2022, la commune de Longchamps a souhaité mettre en place un pedibus en lien avec la Communauté de communes du Vexin Normand et la Région, afin de fluidifier la circulation et la sécurité des enfants aux abords de l'école.

Les élèves effectuent une soixantaine de mètres à pied en toute sécurité puisque 2 personnes sont en charge de la sécurité des enfants.



■ FAIRE AVANCER LA CAUSE DU CIVISME AU QUOTIDIEN

Il n'y a pas de petites entorses aux règles du quotidien qui ne soient dommageables pour l'environnement, la voie publique, l'espace privé, le relationnel.

Abandon d'encombrants, endommager des biens publics, dépôts sauvages, mégots de cigarette jetés, déjections canines, épaves, huile moteur... sont autant d'actes insolents malveillants, impolis et inciviques qui traduisent un désengagement de responsabilités.

Afin de lutter contre les comportements inciviques, la commune a revu les montants des procès-verbaux (amendes) auxquels s'ajoutent les frais d'enlèvement (correspondant aux frais de mise en déchetterie ou poubelle / nettoyage ou encore frais de déplacement à la fourrière animale).

En effet, cette charge n'a pas à être assumée par la collectivité.

Cette mesure est un appel à la responsabilisation.

Nature de l'incivilité	Montant du procès-verbal
Dépôts sauvages	68 €
Animaux en divagation	38 €

Les actes d'incivilité hypothèquent l'espace public et développent un sentiment de malaise. Pour la mairie, après une phase de dialogue, une phase de sanction et de verbalisation seront enclenchées pour lutter contre ces incivilités en tout genre.

Civisme et bon voisinage...Quelques rappels

Nuisances sonores

L'utilisation des tondeuses et autres machines thermiques ou électriques est strictement interdite les dimanches et jours fériés.

Sont interdits de jour comme de nuit tous bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants. L'usage des outils de jardinage et bricolage pouvant gêner le voisinage, est réglementé. Ils peuvent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Les troubles diurnes et nocturnes sont passibles d'une amende contraventionnelle.



FAIRE AVANCER LA CAUSE DU CIVISME AU QUOTIDIEN

Entretien des Végétaux

Pour la sécurité de tous et pour éviter les coupures d'électricité nous vous invitons à consulter le site de la mairie où nous avons mis en ligne les conseils d'ENEDIS quant à l'élagage des arbres à proximité des lignes. Mais retenons que l'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant si :

- la plantation de l'arbre sur sa propriété est postérieure à la ligne
- le réseau est situé en domaine public,
- l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans les autres cas, ENEDIS assure l'élagage des végétaux.

Émission de fumée

Tout brûlage, sur le domaine public et les propriétés privées, est rigoureusement interdit (mesure inscrite dans le Règlement sanitaire départemental en vigueur dans toute l'Eure).

Le bois résultant d'élagage et autres matériaux naturels devront bien être déposés à la déchetterie d'Étrépany.

STOP AUX INCIVILITÉS

On déplore une nouvelle fois des détériorations d'un abri bus rue du Gros Chêne à la Belle Lande et le vol répété d'une plante en pot sur la voie publique.

S'ajoute aussi les décharges sauvages dans notre village. Ce dernier point va être réglé car la police environnementale est saisie du sujet sur plusieurs aspects.

Pensez aussi avec l'arrivée des beaux jours à respecter vos voisins en utilisant vos engins bruyants qu'aux horaires autorisés.

Si chacun d'entre nous fait attention, c'est tout le village qui y gagne et le vivre ensemble qui s'améliore.

Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics.

Adopter une attitude responsable est la solution face aux incivilités.

On compte sur vous !



■ NOS HAMEAUX À LA CARTE

"Entre Deux Boscs, Bifauvel, La Belle Lande"

Depuis quelques années, nos hameaux ont connu des aménagements que nous rappelons ici.

En effet, chacun de ces hameaux ont bénéficié d'aménagements, tels :

- Une aire de repos au Bifauvel autour de la mare communale développant ainsi un lieu paisible, reposant et agréable incitant à une pause et au pique-nique en général,
- Des zones de réduction de vitesse sur les 3 hameaux, avec une attention particulière puisque des chemins de randonnées partent et arrivent dans ces derniers aux caractéristiques paysagères à découvrir lors de la pratique de loisirs (marche, vélo...),
- Un espace de biodiversité préservé et qui sera aménagé sur Entre Deux Bosc pour renforcer notre faune et flore indispensables à l'équilibre des écosystèmes en place,
- L'arrivée de la fibre optique sur les 3 hameaux,
- Des extensions de l'éclairage public en led afin de contribuer à la sécurité des habitants tout en assurant une transition énergétique souhaitée par tous sur Entre Deux Bosc et Bifauvel.
- Sur le hameau de la Belle Lande, l'éclairage complet en led a été réalisé.
- Pour terminer sur la Belle Lande, il est prévu en 2023 la création de l'éclairage public sur la route de frileuse.



■ BUDGET 2022

Le budget de la commune a été voté. La décision d'augmenter vos impôts n'a encore pas été prise cette année. Nous tenons donc nos engagements.

429 000€ d'investissement : un engagement inédit

Pour la première fois, le village de Longchamps formalise sa prospective budgétaire (2022-2026) dans une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI). Cette vision globale des objectifs, d'un volontarisme sans précédent, donne de la visibilité aux élus, aux acteurs et aux habitants. Longchamps sera au rendez-vous d'une dynamisation à la hauteur d'une Ruralité agréable....

En chiffres

496 290 € dépenses de fonctionnement liées à l'activité courante

428 927 € dépenses d'investissement (travaux neufs, investissements lourds...)

Nous avons voté à l'unanimité le maintien des taux d'imposition sur le foncier bâti et le foncier non bâti.

Le résultat budgétaire de l'année 2021 laisse apparaître un excédent de 114 000 euros. Les finances de votre commune sont donc saines et vont permettre de continuer d'investir dans les prochaines années.

Beaucoup de dossiers de subventions ont été déposés et ont été retenus.

Les investissements prévus pour cette année :

- ✓ Création d'un éclairage public en led dans le lotissement du four à chaux
- ✓ Extension de deux salles pour l'école et les activités périscolaires et extrascolaires, pour laquelle le maître d'ouvrage a été choisi
- ✓ Enfouissement de la route de Mainneville
- ✓ Rénovation et aménagement des locaux de la mairie en Bibliothèque et Médiathèque
- ✓ Installation du parc photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes
- ✓ Création d'une aire de jeux, appelée « Jardin d'activités »
- ✓ Mises en sécurité et accessibilité des bâtiments communaux

D'autres petits aménagements sont également envisagés.



Jardin d'Activités en aire de repos et de divertissement

Depuis l'arrivée des beaux jours, la fréquentation du « Jardin d'Activités » connaît un beau succès. Ce site, dédié aux loisirs sportifs et à la détente permet à tous de passer un agréable moment.

De nombreux jeunes et familles se rendent seuls sur ce lieu en bicyclette ou à pied.

Bravo et merci, cela fait chaud au cœur de voir que les équipements réalisés sont utiles et manquaient dans notre offre de loisirs !

« Proposer des destinations touristiques dans l'espace rural est une option valable », indique le Maire.

La crise actuelle n'a fait qu'amplifier l'exigence d'une part des populations de (re)venir vers la Campagne ; et d'autre part l'exigence d'une refondation du tourisme, qui sera une œuvre de longue haleine. Il faut aussi un courage politique. Du travail et une part de chance.

À Longchamps, le changement va se faire par une addition de microdécisions à moyen terme. En effet, nous avons déjà une offre de chemins de randonnées, mis en avant par la Fédération Française de randonnée pédestre mais aussi par l'application « visorando », connu des marcheurs et randonneurs. Ces circuits contribuent à connaître notre village autrement. Des VTTétistes les empruntent régulièrement.

Récemment, Monsieur NARDEUX est venu avec 60 personnes et l'association des amis des sites historiques de l'Eure effectué un périple autour des vestiges du Château de Longchamps.

À Longchamps, nous avons imaginé la solution du « tourisme des quatre saisons », souvent mise en avant, comme au Canada, pouvant intéresser les touristes, en déployant une offre à partir de notre patrimoine et notre Histoire communale. Avec ces premières expériences, nous voyons que cela fonctionne.

Notre rôle en tant qu'élu est aussi de saisir des opportunités. C'est chose faite avec la volonté du Département de développer un « **vélo route** » entre Gisors et Lyons. Après quelques réunions et en tenant compte des efforts faits par la municipalité, le tracé passera par le bourg de Longchamps et ce, dès 2023.

Ce projet est stratégique et permettra de faire connaître Longchamps encore autrement. Nous sommes en train d'étudier la réponse au label « accueil vélo ».



■ DIVERTISSEMENT ET TOURISME

Dans ce cadre, notre jardin d'activité représente également une forte plus-value de repos pour ces cyclistes. À proximité de la mairie, où l'on peut prendre un café et prendre le temps de lire un livre. La station de gonflage et de réparation vélo qui peut permettre aussi aux passants de contrôler leur monture le temps d'un arrêt. Nos sanitaires sont également proches et ouverts.

Comme nous l'avons également écrit dans notre dossier « Mobilité durable », nos jeunes ont aussi travaillé à la réalisation de plusieurs boucles à vélos, pour découvrir le secteur. Ce dépliant sera mis à disposition au sein de la mairie.

Le courage politique et le travail, nous vous les avons présentés avec ces réalisations à notre actif. Le côté **chance**, nous l'avons connu récemment.

En effet, pour compléter cette offre, nous avons eu la chance et le bonheur de connaître durant cet été 2022 l'ouverture d'un gîte sur la commune.

« **Escapade du Vexin** » est son nom. Il propose un gîte de 10 à 12 places juste en face la salle des fêtes. Ainsi notre capacité d'accueil est en relation avec les objectifs de flux, que nous souhaitons mettre en croissance.

Nous avons aussi que la dotation de l'État aux communes qui pratiquent des activités touristiques devrait être modulée par des bonus et des malus en fonction du respect des directives et objectifs fixés au niveau national.

L'avantage du tourisme à Longchamps réside dans le fait que l'accueil des touristes devra aussi favoriser l'accès aux différents sites et aux diverses animations aussi aux habitants. Nous le faisons déjà, comme la séance de cinéma de plein air, qui a remporté son vif succès avec une soixantaine de personnes.

Cette volonté doit contribuer à la revitalisation de certaines campagnes, mais il faudra favoriser les conditions d'accès et de notoriété en offrant un accueil de qualité.

Nous allons y travailler avec le consentement des habitants.



■ CULTURE - Focus sur NOTRE BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La gestion de la bibliothèque communale est confiée à une équipe de lecteurs bénévoles. Elle est installée en mairie.

La bibliothèque propose plus de 3 000 ouvrages, pour adultes et jeunes. Chaque année, de nouveaux livres sont achetés : des documentaires, des romans, des BD, ...

De plus, des livres, bandes dessinées, des CD et livres audio sont mis à disposition trois fois par an par le Conseil Départemental à partir de l'antenne de la Médiathèque de l'Eure et de la Ludo-Médiathèque d'Étrépany. Des dons viennent également étoffer notre collection.

Ressources numériques

Tout lecteur peut bénéficier, depuis un ordinateur, de l'accès gratuit à différents sites : presse, cinémathèque, musique, jeux, autoformation.

Navette

Une navette passe chaque mois déposer, s'ils sont disponibles dans le catalogue de la Bibliothèque, des titres particuliers que les lecteurs peuvent nous demander.

Activités de la bibliothèque

Des rencontres conviviales sont organisées autour d'un goûter comme le premier après-midi « lecture & jeux de société » proposé dernièrement. Plus tard, des expositions, des dédicaces, et des soirées contes sont prévues.

Les permanences

Lundi/ mardi/ jeudi/ vendredi de 9h30 à 12h00, le mardi et jeudi de 16h30 à 19h30 et 1 samedi/ mois de 10h00 à 12h00.

Des bénévoles peuvent déposer des livres à domicile sur demande si une personne est dans l'impossibilité de se déplacer.

L'adhésion

C'est gratuit !

Contact : Mme Chaptal Martine au 06.84.48.87.60 ou la mairie au 02.32.27.02.08 ou par mail à martine.chaptal@gmail.com

APPEL AUX BÉNÉVOLES : vous avez du temps libre, vous aimez lire et les jeux de société? contactez Martine pour animer notre Bibliothèque.



■ URBANISME

Les travaux soumis à autorisation

Certains travaux ou aménagements nécessitent une autorisation préalable. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet en outre à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Si vous souhaitez...

Agrandir votre maison, installer une véranda, un abri de jardin, démolir un bâtiment ou une partie d'un bâtiment, effectuer un ravalement, changer la destination d'une pièce ou d'un local, restaurer, remplacer, déplacer, modifier, installer un ou des éléments extérieurs (portes, fenêtres, volets, portail, clôture sur rue ou en limite séparative, pompe à chaleur, etc...).

AVANT DE DÉMARRER LES TRAVAUX, RENSEIGNEZ-VOUS EN MAIRIE CAR CES TRAVAUX SONT SOUMIS À AUTORISATION D'URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION PRÉALABLE).

ATTENTION ! LA RÉALISATION SANS AUTORISATION DE CES TRAVAUX CONSTITUE UNE INFRACTION POUVANT ENTRAINER LA REMISE EN ÉTAT DES LIEUX À L'ÉTAT INITIAL.

EN URBANISME AUSSI, MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !

Alors, en cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie qui répondra à toutes vos questions et pourra vous aider à constituer votre dossier : en venant dans nos locaux ou par téléphone au 02.32.27.02.08, aux horaires indiqués ci-dessous :

- les mardis et jeudis de 16h30 à 19h30



■ VILLES ET VILLAGES INTERNET : 4@ pour la commune !

Le jury du 23e label national **"territoires, villes et villages Internet"** a distingué notre village en lui attribuant le label **village Internet @@@@ 2022**.

Forte d'un dossier composé de 76 fiches-actions, la commune "a candidaté afin de mettre en lumière ses initiatives pour un internet local citoyen à la disposition de chacun, dans l'intérêt général".

En obtenant le label 4 @ (sur une échelle de 5 @), le jury a souhaité une nouvelle fois récompenser "la volonté politique du village de Longchamps pour un internet citoyen et un numérique rural et durable ainsi que l'engagement opérationnel des agents et des élus".

Ce sont plus de 250 collectivités qui ont été distinguées cette année, une participation en hausse qui confirme l'engagement toujours grandissant et renouvelé des collectivités pour le service public numérique.

Ce niveau de label correspond "à une politique libre volontariste, et l'implication dans une démarche d'ouverture des données publiques", souligne Nicolas LAINÉ, Maire de Longchamps.

■ NOTRE SERVICE "RELAIS PICK-UP" FAIT LE PLEIN !

La mairie de Longchamps a mis en place un nouveau service pour répondre à une très forte demande des habitants.

Le retrait et le dépôt de vos colis Colissimo, Chronopost et DPD est possible aux horaires d'ouverture suivants :

- Lundi 9h/12h30
- Mardi 9h/12h30 & 14h/19h30
- Mercredi 9h/12h30
- Jeudi 9h/12h30 & 14h/19h30
- Vendredi 9h/12h30

Il fonctionne très bien et c'est une très bonne nouvelle pour les habitants que nous sommes. Cela prouve encore une fois la nouvelle dynamique de la commune pour permettre une offre de service supplémentaire.

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'à chaque colis et chaque opération le concernant la commune touche une somme. À l'année, ce montant n'est pas négligeable.

Merci à tous de votre « solidarité ».



■ LA RENTRÉE DE NOS ASSOCIATIONS !

Nos associations, chaque année, organisent plusieurs manifestations.

N'hésitez pas à contacter leurs dirigeants pour avoir des informations sur ce qu'ils prévoient en cette fin d'année.

Pour rappel, voici les coordonnées de nos associations :

Le Carrefour de l'amitié « Heudicourt-Longchamps »

Mr Bimbeau, Président : 06.79.77.35.25

Le Centre socioculturel (en mairie de 9h à 12h L/Ma/J/V)

Mme Charrier Corinne, Présidente : 06.80.27.83.35

Mme Donard Lise, Coordinatrice : 06.36.48.91.97

Mail : 27150csc@gmail.com



Le Club de « gym volontaire seniors »

Mme Le Lous Fernande, Secrétaire : 02.32.55.03.34

Mail : lclf1818@gmail.com



Le Comité des Fêtes

Mr Burdon Hervé, Président : 06.15.23.31.65

Mail : herve.burdonmail.com



Alliance Loisir,

Mr Lainé Nicolas : 06.87.46.58.64

Mail : nicolas.laine27@gmail.com



LE LONGICHAMPAIN

Votre magazine d'informations



RETROUVEZ NOUS SUR :



<https://mairiedelongchamps.fr/>



Application mobile Gratuite



Mairie de Longhamps



Commune de Longchamps

